

COMMUNIQUE DE PRESSE

Tunis, le 21 octobre 2014

Coopération UE – Tunisie

L'UE signe un mémorandum d'entente avec les autorités tunisiennes et accorde 200 millions € en 2014 pour accompagner la Tunisie dans ses réformes

Ce mardi 21 Octobre, son Excellence Mme Laura BAEZA, Ambassadeur de l'UE en Tunisie, a signé avec M. Noureddine ZEKRI, Secrétaire d'Etat au Développement et la Coopération Internationale, un mémorandum d'entente scellant l'accord entre la Tunisie et l'Union européenne sur la nature des activités entreprises ensemble au titre de la coopération bilatérale. Le montant total de l'aide de l'Union européenne s'élève à 200 millions d'euros pour l'année 2014.



« Le soutien de l'Union européenne, détaillé dans un cadre unique d'appui 2014-2015 annexé au mémorandum, s'oriente dans trois grandes directions », a déclaré Mme Laura Baeza: « *soutien aux réformes économiques et à la lutte contre le chômage, poursuite de la transition démocratique, aide à la politique de développement régional* ».

Le rôle des femmes et de la société civile dans le succès des réformes entreprises par la Tunisie a été souligné à plusieurs reprises par l'Union européenne. L'Ambassadeur de l'UE a particulièrement insisté sur l'ambition du partenariat UE-Tunisie, qui se situe depuis le Printemps Arabe dans le peloton de tête parmi les pays du voisinage de l'Union européenne.

Selon l'Ambassadeur de l'UE, le soutien pour 2014 s'élève d'ores et déjà à 169M€, dont 50M€ au titre de l'allocation complémentaire¹ visant à reconnaître les efforts importants entrepris par la Tunisie en matière de réformes démocratiques et de gouvernance. Les programmes d'aide pour 2014 se focalisent sur la relance de l'économie, la 2^{ème} phase de la réforme de la justice, la modernisation des médias, l'égalité hommes-femmes, la gestion intégrée des frontières et la réhabilitation des quartiers populaires en Tunisie.

Enfin, une enveloppe spéciale est dédiée aux réformes institutionnelles, pour favoriser l'approximation réglementaire entre l'UE et la Tunisie, ce qui bénéficiera aux citoyens tunisiens et au rapprochement entre les deux rives de la Méditerranée. Outre ces programmes, la Tunisie bénéficiera également d'une fenêtre spécifique dans le cadre de la Facilité d'Investissement Voisinage, portant le montant total de l'aide accordée par l'UE en 2014 à la Tunisie à 200 millions €.

Enfin, l'Ambassadeur de l'UE a redit l'importance que revêt la phase actuelle de consultation électorale, que l'Union européenne suit avec la plus grande attention, ainsi qu'en atteste la mission d'observation électorale européenne actuellement déployée sur le terrain. Afin d'assurer le bon déroulé des opérations de vote, l'UE a apporté un soutien aux autorités tunisiennes d'un montant de 45M€ pour permettre à l'Instance Supérieure Indépendante pour les Elections (ISIE) d'acquérir les équipements indispensables à la tenue des prochains scrutins électoraux (isoloirs, urnes, encre, matériel informatique etc.).

Rappelant qu'il n'y a pas de vraie stabilité et donc de prospérité sans démocratie, l'Ambassadeur de l'UE a appelé la République tunisienne à poursuivre ses efforts de réforme en ce sens.

Personnes à contacter:

Jamel Goubantini, Attaché de presse - Jamel.Goubantini@eeas.europa.eu

¹ En plus des allocations bilatérales, les pays du voisinage peuvent bénéficier d'allocations complémentaires à partir du programme faitier ('umbrella') mentionné dans le document de programmation multi-pays. Ces crédits supplémentaires sont déterminés sur la base des progrès réalisés dans l'instauration d'une démocratie solide et durable et la mise en œuvre des réformes convenues qui contribuent à atteindre cet objectif